



EXTRAIT N°51/2024 DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JUIN 2024

PRÉFECTURE DE LA REUNION  
RECUEILLE ET VILLE

27 JUIN 2024

Contrôle de Legalité

Date de la convocation :  
Le 17 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

**En début de séance :**

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	0

**En cours de Séance :**

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

**PRESENTS :**

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel

ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), M. THELESTE Johan (procuration à Mme Anne-Caroline DUCADOS), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy).

ABSENTS NON EXCUSES : M. CACLIN Laurent, M. ARETO Joseph, M. ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARDOU Josiane

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1) M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Victor VELAYE (Dirfin),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**AUTORISATION DE PASSATION D'UN AVENANT DANS LE CADRE DE LA  
RECONDUCTION DE LA CONVENTION DE SOUS-LOCATION  
ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH  
ET L'ASSOCIATION LES PETITES LIBELLULES**

Le Maire expose :

Le 06 juillet 2015, la SIMAR a donné à bail à la commune de Saint-Joseph, un local sis à la résidence Dany BLAMEBLE au quartier belle Etoile Nord. La convention de mise à disposition a prévu une reconduction tacite. Ce qui signifie que la prochaine date d'expiration de ladite convention est prévue pour le 31 août 2027.

Le 31 août 2015, la commune de Saint-Joseph, a signé à son tour un bail de sous-location de mise à disposition concernant le même local avec l'association les petites libellules. Il est inscrit dans ladite convention de mise à disposition, que la reconduction se fera de façon expresse par la signature d'un avenant, après une autorisation du conseil municipal et du bailleur.

Pour précision, depuis le 31 août 2021, la convention liant la Mairie de Saint-Joseph et l'association les Petites Libellules a atteint sa date d'expiration, ce qui justifie la rédaction d'un avenant de régularisation et de mise à jour.

.....  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**D'AUTORISER** la passation d'un avenant

**D'AUTORISER** le Maire à signer l'avenant considéré, ainsi que tous les autres actes y afférents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 24 juin 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

